

Distr. générale
24 juillet 2020
Français
Original : anglais

Session extraordinaire des organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants

Vienne (en ligne), 1^{er} et 2 octobre 2020

Ordre du jour provisoire annoté

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Situation actuelle pour ce qui est d'aborder et de combattre le problème mondial de la drogue compte tenu de la maladie à coronavirus (COVID-19).
3. Réunions des organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants :
 - a) Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes :
 - i) Ouverture ;
 - ii) Examen des répercussions de la COVID-19 sur la situation régionale en matière de drogues du point de vue de la détection et de la répression ;
 - b) Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique :
 - i) Ouverture ;
 - ii) Examen des répercussions de la COVID-19 sur la situation régionale en matière de drogues du point de vue de la détection et de la répression ;
 - c) Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient :
 - i) Ouverture ;
 - ii) Examen des répercussions de la COVID-19 sur la situation régionale en matière de drogues du point de vue de la détection et de la répression ;
 - d) Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique :
 - i) Ouverture ;
 - ii) Examen des répercussions de la COVID-19 sur la situation régionale en matière de drogues du point de vue de la détection et de la répression.
4. Clôture de la session.



Annotations

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Les participants de tous les organes subsidiaires assisteront à la première réunion. Des intervenant(e)s de haut niveau prendront la parole et le Secrétariat donnera des informations sur la procédure.

Documentation¹

Ordre du jour provisoire annoté
(UNODC/CND/ES/2020/1)

2. Situation actuelle pour ce qui est d'aborder et de combattre le problème mondial de la drogue compte tenu de la maladie à coronavirus (COVID-19)

La crise due à la maladie à coronavirus (COVID-19) met à rude épreuve l'économie mondiale, la santé publique et les populations. Le virus a infecté des millions de personnes dans le monde et a conduit les gouvernements à prendre des mesures drastiques pour limiter la propagation de la maladie. Plus de la moitié de la population mondiale est touchée par les restrictions imposées en matière de déplacement, la fermeture des frontières internationales et le ralentissement considérable de l'activité économique, de nombreux pays ayant choisi de fermer les entreprises non essentielles. Au titre de ce point, les participants examineront les répercussions de la COVID-19 sur la demande et l'offre de drogues à l'échelle mondiale.

Documentation¹

Rapport du Secrétariat sur la situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues
([E/CN.7/2020/5](#))

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *COVID-19 and the Drug Supply Chain : From Production and Trafficking to Use* (Vienne, 2020)

3. Réunions des organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants

Des réunions distinctes seront organisées pour chacun des organes subsidiaires.

L'animateur de chaque réunion fera des observations liminaires, qui seront suivies d'une brève présentation, par des représentant(e)s de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, sur les tendances et les mesures prises ainsi que d'un échange entre les participants sur les répercussions de la COVID-19 sur la situation régionale en matière de drogues du point de vue de la détection et de la répression.

Le trafic de drogues est fortement tributaire du commerce licite, qui permet de camoufler ses activités, et des personnes capables de distribuer les drogues. Les mesures mises en œuvre par les gouvernements pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ont donc inévitablement eu des répercussions sur tous les aspects des marchés des drogues illicites, qu'il s'agisse de la production, du trafic ou de la consommation de drogues.

Les mesures mises en œuvre pour lutter contre la COVID-19 ont entraîné une pénurie générale de nombreux types de drogues sur le marché illicite au niveau de la vente au détail, ainsi qu'une augmentation des prix et une réduction de la pureté. Les effets sur l'offre de drogues à grande échelle sont variables. Certains pays ont connu une forte diminution du nombre de saisies de drogues, d'autres ont signalé une interruption du trafic de drogues. Il a également été fait observer que des groupes criminels organisés impliqués dans le trafic de drogues se tournaient vers de nouvelles formes de

¹ Tous les documents de la session seront publiés sur le site Web des organes subsidiaires : www.unodc.org/unodc/fr/commissions/CND/Subsidiary_Bodies/Subsidiary-Bodies_Index.html.

criminalité liées à la pandémie de COVID-19, tels que la cybercriminalité et le trafic de médicaments falsifiés.

La cybercriminalité évolue et se développe en réponse à la pandémie de COVID-19. Les trafiquants de drogues déplacent leurs activités vers des plateformes en ligne en raison des mesures de distanciation physique et, compte tenu du travail à domicile, le nombre de victimes potentielles de la cybercriminalité a augmenté. En effet, les cybercriminels exploitent les lacunes opérationnelles qu'ils détectent. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cela créera des opportunités tactiques et stratégiques pour les services de détection et de répression.

La COVID-19 touche toutes les composantes de la société et est en train de changer les vies et les moyens de subsistance. Bien que l'attention se concentre actuellement sur les personnes les plus immédiatement touchées par le virus, de nombreux éléments indiquent que la pandémie aura des retombées sociales, culturelles, économiques, politiques et multidimensionnelles durables sur l'ensemble de la société, y compris les jeunes, comme le souligne le rapport du Groupe des Nations Unies pour le développement durable intitulé « Responsabilité partagée et solidarité mondiale : Gérer les retombées socioéconomiques de la COVID-19 » (mars 2020).

Documentation

Rapport du Secrétariat sur la situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale (UNODC/HONLAC/30/3)

Report of the Secretariat on the current situation with respect to regional and subregional cooperation in addressing and countering the world drug problem (UNODC/HONLAP/44/3)

Rapport du Secrétariat sur la situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale (UNODC/SUBCOM/55/3)

Report of the Secretariat on the current situation with respect to regional and subregional cooperation in addressing and countering drug trafficking (UNODC/HONLAF/30/3)

4. Clôture de la session

Le Président de la Commission des stupéfiants a fait des observations finales.

Annexe

Projet d'organisation des travaux

<i>Date et heure (heure d'été d'Europe centrale)</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
Jeudi 1 ^{er} octobre	10 heures	Connexion à la session
	11 heures- 13 heures	1 Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour
		2 Situation actuelle pour ce qui est d'aborder et de combattre le problème mondial de la drogue compte tenu de la maladie à coronavirus (COVID-19)
	15 heures- 17 heures	3 a) Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes
Vendredi 2 octobre	8 heures- 10 heures	3 b) Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique
	11 heures- 13 heures	3 c) Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient
	15 heures- 17 heures	3 d) Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique
	17 h 30-17 h 45	4 Clôture de la session